



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 27 février 2024

DELIBERATION N° 01/2024

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à l'épicerie sociale sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme DESCLOUX Odette, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme REVOL Marie-Hélène, Mme RAFIA Kadija, Mme SAHUN Véronique, M. PORTE Henri-Michel

Représentées : M. OULIE Gérard, (pouvoir à Mme HAMOU THERREY Bernadette)

Absents excusés : M. GACHON Loïc, Mme INFANTES Maryline, Mme THIBAUT Marie-Thérèse,

Absents : M. SANCHEZ Philippe, Mme TRAN PHUNG CAU Catherine,

C.A. en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 13

Date de convocation : 21 février 2024

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaire de séance : M. BARGES Remy, Mme VILORIA Jocelyne

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 11 (onze).

Le nombre de votants est arrêté à 13 (treize) voix.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Vu l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales qui stipule, pour les CCAS des Communes de plus de 3500 habitants, que dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté à l'assemblée délibérante. Ce rapport donne lieu à un débat dont il est pris acte par une délibération spécifique.

DELIBERATION N° 01/2024 (suite)

Vu le rapport d'orientation budgétaire présenté en annexe.

Considérant que le débat d'orientation budgétaire permet d'informer le Conseil d'administration et de discuter des conditions d'élaboration du budget primitif ainsi que des perspectives sur les années futures.

Considérant qu'il convient d'acter le débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2024.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Maryline CZURKA

A blue circular official stamp of the Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) of Vitrolles is visible. The stamp contains the text 'Centre Communal d'Action Sociale' and 'Vitrolles'. A blue ink signature is written over the stamp.